## Contribution des IPR à la réflexion

L'article présentant le travail des professeurs engagés dans l'élaboration du site Scolatix montre des aspects très positifs d'une pratique d'enseignant : prise en compte du temps d'apprentissage des élèves, volonté de construire leur autonomie, clarification des acquisitions.

Les IA-IPR de mathématiques voudraient toutefois attirer l'attention du lecteur sur quelques points.

Le premier point est le facteur temps. Si l'article souligne l'importance du temps accordé à chaque élève pour maîtriser une capacité, il n'évoque pas qu'il convient de vérifier a posteriori que cette acquisition s'enracine dans la durée.

Le deuxième point est le cadre de travail (Scolatix) dans lequel s'inscrit la pratique présentée dans l'article. Pour éviter des confusions, à un moment où la construction et l'évaluation des compétences du socle commun mobilisent beaucoup d'énergie, il convient de préciser le cadre de travail : l'équipe Scolatix a comme objectif la construction et l'évaluation des attendus du programme. La multiplicité des capacités envisagées est donc liée à la façon dont est écrit un programme de mathématiques. Comme le dit le dernier paragraphe de l'introduction du programme de collège : "Le programme décrit, pour chaque contenu, les capacités élaborées dans chacune des classes du collège. Les commentaires qui les accompagnent apportent un éclairage supplémentaire sur les conditions de leur apprentissage". Il n'est donc pas surprenant qu'on obtienne dans le cadre de ce travail (ce qui n'est pas l'attendu de la mise en œuvre du socle commun), une liste assez longue de capacités et de connaissances. Les expliciter auprès des élèves et construire une évaluation plus clairement centrée sur ces capacités est donc de nature à clarifier certains objectifs d'apprentissage, ce qui est très positif. Il faut toutefois se méfier, comme l'article le précise, d'un trop grand raffinement de ces listes qui fait courir le risque de perdre aussi bien les élèves que les enseignants, et peut amener à des temps importants de saisie, ainsi qu'à un excès d'informations difficilement exploitables.

Rappelons aussi qu'une compétence n'est pas la somme de connaissances et capacités. Un attendu essentiel est de rendre les élèves capables de les utiliser en situation. Ainsi, l'apprentissage en mathématiques ne se limite pas à l'acquisition d'une maîtrise de capacités. L'objectif du socle commun est justement de mettre en avant une compétence centrale dans la formation scientifique : la résolution de problèmes. Les programmes en rappellent l'importance à chaque paragraphe. Si l'utilisation d'un site comme celui de Sésamath peut permettre d'entraîner les élèves sur des automatismes, cela ne peut en aucun cas remplacer la pratique de la résolution de problème. Il s'agit d'amener les élèves à prendre des initiatives, à mettre en œuvre les connaissances et capacités acquises dans des situations inédites. Cela suppose donc qu'il y ait des questions suffisamment ouvertes et une analyse des stratégies de résolution, ce qu'un logiciel est incapable de faire. La formalisation des capacités testées dans l'entête du devoir peut avoir un effet négatif : celui d'induire une démarche au lieu de laisser à l'élève l'autonomie de mobiliser lui-même les connaissances utiles. En revanche, se servir de cette grille pour expliciter la notation ou les acquis est une très bonne idée.

Évaluer des capacités dans le cadre de l'évaluation ordinaire du programme est une bonne façon de faire évoluer ses pratiques d'évaluation. Ce que l'article ne dit pas, c'est comment ce travail est en lien avec l'évaluation du socle commun. Par ailleurs, il faut garder bien présent à l'esprit que cette évaluation ne doit pas être automatisée, mais toujours résulter d'un regard global de l'enseignant sur ses élèves.

Le travail mené par les professeurs de Scolatix nous semble une piste intéressante. Il va encore évoluer et mûrir. Un groupe de travail autour de ce projet se mettra en place en 2011-2012. Si vous souhaitez y participer, quelle que soit votre discipline, vous pouvez nous contacter à l'adresse ia-ipr.maths@ac-nantes.fr.